

**Séance ordinaire du 3 octobre 2016**

Procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix tenue le 3 octobre 2016, à 19 h 30, à la mairie de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix.

Sont présents les conseillers :                   Évans Potvin                   Richard Lapointe  
                                                                  Martin Voyer                   Sylvain Lavoie  
                                                                  Lévis Duchesne  
Est absent le conseiller :                   André Fortin

formant quorum sous la présidence de Monsieur Lawrence Potvin, maire

Sont aussi présents :                   La directrice générale, Marie-Hélène Boily  
                                                                  Le greffier, Mario Bouchard

**1.                                           OUVERTURE DE LA SÉANCE**

---

À 19 h 30, monsieur le maire, Lawrence Potvin, ouvre la séance.

**2.           221.10.2016                   LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

---

Monsieur le conseiller Sylvain Lavoie propose, appuyé par monsieur le conseiller Lévis Duchesne d'accepter l'ordre du jour tel que lu et rédigé par le greffier, incluant les points ajoutés aux affaires nouvelles s'il y a lieu.

1. Ouverture de la séance.
2. Lecture et acceptation de l'ordre du jour.
3. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 19 septembre 2016.
4. Rapport des activités du conseil :
  - 4.1. Administration et développement :
    - 4.1.1. Approbation de la liste des comptes.
    - 4.1.2. Adoption des prévisions budgétaires 2017 de la Régie intermunicipale de sécurité incendie - secteur Sud.
    - 4.1.3. Autorisation de travaux à des Associations des propriétaires de chalets – Programme de compensation financière pour l'entretien des chemins privés.
  - 4.2. Gestion du territoire :
    - 4.2.1. Adoption du règlement d'emprunt n° 205-2016 d'un montant de 250 000 \$ remboursable sur une période de dix (10) ans pour l'acquisition d'un camion 10 roues, neuf ou usagé avec équipements de déneigement.
    - 4.2.2. Octroi d'un contrat pavage à Pavage régional – Réparation de fissures et de recouvrement de la route St-André et du 2<sup>e</sup> rang Ouest.
  - 4.3. Culture, tourisme, loisirs et qualité de vie :
    - 4.3.1. Adoption du concept et du cadre financier – Aménagement d'un site de plongée sous-marine au lac Vouzier – Appropriation au surplus accumulé.
    - 4.3.2. Autorisation de signataires – Protocole d'entente à intervenir avec le comité organisateur de la 52<sup>e</sup> finale des Jeux du Québec d'Alma Hiver 2017 (COFJQA) pour la tenue de deux disciplines sportives à l'aréna.
    - 4.3.3. Adoption du Programme de participation à la thématique des pots rouges, édition 2017 « Sur la route des pots rouges » – Appropriation au surplus accumulé.
  - 4.4. Rapport des activités du conseil :
    - 4.4.1. Représentation du conseil municipal, dons, subventions et contributions.
5. Dépôt de la correspondance.
6. Affaires nouvelles :

- 6.1 Motion de félicitations au comité d'embellissement, à monsieur Christian Tremblay et madame Marilyn Bergeron, hortultrice.
- 6.2 Motion de félicitations à madame Véronique Frigon – Récipiendaire régionale du prix bénévolat en loisirs et en sports Dollard-Morin.
- 6.3 Dénonciation au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la fermeture prématurée du Fonds pour l'eau potable et le traitement des eaux usées (FEPTU).

7. Période de questions des citoyens.
8. Levée de la séance.

***Adoptée à l'unanimité***

---

**3. 222.09.2016 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 19 SEPTEMBRE 2016**

---

Considérant qu'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 19 septembre 2016 a été remise à chaque membre du conseil à l'intérieur du délai prévu à l'article 333 de la Loi sur les cités et villes, monsieur le conseiller Richard Lapointe propose, appuyé par monsieur le conseiller Martin Voyer d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 19 septembre 2016 tel que rédigé par le greffier, en tenant compte, s'il y a lieu, des corrections et/ou commentaires ci-dessous décrits.

***Adoptée à l'unanimité***

---

**INTERVENTION SUR LE PROCÈS-VERBAL**

---

Aucune intervention

---

**4. RAPPORT DES ACTIVITÉS DU CONSEIL**

---

**4.1 ADMINISTRATION ET DÉVELOPPEMENT**

---

**4.1.1 223.10.2016 APPROBATION DE LA LISTE DES COMPTES**

---

*Certificat de disponibilité de crédit*

Je, soussignée, Claude Brassard, trésorière adjointe, fait part qu'il y a des crédits budgétaires disponibles pour la liste des comptes qui fait partie intégrante du présent procès-verbal.

---

*Mme Claude Brassard  
Trésorière adjointe*

Monsieur le conseiller Lévis Duchesne propose, appuyé par monsieur le conseiller Sylvain Lavoie d'approuver la liste des comptes de la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix couvrant la période du 20 septembre au 3 octobre 2016 laquelle totalise la somme de 63 414,90 \$. Ces comptes ont été payés conformément au règlement n° 51-2007 qui décrète les règles de contrôle et de suivis budgétaires de la Ville.

***Adoptée à l'unanimité***

---

**4.1.2 224.10.2016 ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2017 DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE SÉCURITÉ INCENDIE - SECTEUR SUD**

---

Monsieur le conseiller Richard Lapointe propose, appuyé par monsieur le conseiller Sylvain Lavoie que la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix accepte les prévisions budgétaires 2017 de la Régie intermunicipale de sécurité incendie – secteur sud qui se chiffrent à un montant total de dépenses et revenus équilibrés d'une somme de 639 999 \$, dont une quote-part pour la Ville qui se chiffre à 194 015 \$.

***Adoptée à l'unanimité***

**4.1.3 225.09.2016 AUTORISATION DE TRAVAUX AUX ASSOCIATIONS DE PROPRIÉTAIRES DE CHALETS – PROGRAMME DE COMPENSATION FINANCIÈRE POUR L'ENTRETIEN DES CHEMINS PRIVÉS**

---

**Considérant** l'article VIII intitulé « travaux majeurs » du Programme de compensation financière pour l'entretien des chemins privés;

**Considérant que** cet article prévoit que suite à la production du rapport détaillé des revenus et dépenses d'entretien du chemin privé, si le montant maximal de la compensation financière à laquelle une association a droit n'est pas utilisé, la différence sera déposée dans un fonds administré par la Ville pour une durée maximale de cinq (5) ans afin de permettre la réalisation de travaux majeurs;

**Considérant que** certaines associations décrites ci-dessous désirent se prévaloir de ce fonds afin de réaliser au cours des prochaines années des travaux conformes au présent programme.

<b>Association</b>	<b>Montant excluant les taxes applicables</b>
Association 12 <sup>e</sup> chemin	6 668 \$
Association 13 <sup>e</sup> chemin	10 037 \$
Association 14 <sup>e</sup> chemin	14 343 \$

**À ces causes**, monsieur le conseiller Martin Voyer propose, appuyé par monsieur le conseiller Evans Potvin d'accepter les travaux soumis par les associations des propriétaires de chalets, le tout conditionnel aux résultats des rapports détaillés des revenus et dépenses à être produits annuellement.

Monsieur le maire, Lawrence Potvin ne se prévaut pas de son droit de vote et déclare qu'il est susceptible d'être en conflit d'intérêts.

**Adoptée à l'unanimité**

**4.2 GESTION DU TERRITOIRE**

---

**4.2.1 226.10.2016 ADOPTION DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT N° 205-2016 D'UN MONTANT DE 250 000 \$ REMBOUSABLE SUR UNE PÉRIODE DE DIX (10) ANS POUR L'ACQUISITION D'UN CAMION 10 ROUES NEUF OU USAGÉ AVEC ÉQUIPEMENTS DE DÉNEIGEMENT**

---

Monsieur le conseiller Martin Voyer propose, appuyé par monsieur le conseiller Sylvain Lavoie d'adopter le règlement d'emprunt n° 205-2016 d'un montant de 250 000 \$ remboursable sur une période de dix (10) ans pour l'acquisition d'un camion 10 roues, neuf ou usagé avec équipements de déneigement. Ce règlement fait partie intégrante du procès-verbal.

**Adoptée à l'unanimité**

**4.2.2 227.10.2016 OCTROI D'UN CONTRAT À PAVAGE RÉGIONAL – RÉPARATION DE FISSURES ET DE RECOUVREMENT DE LA ROUTE SAINT-ANDRÉ ET DU 2<sup>E</sup> RANG OUEST**

---

Monsieur le conseiller Richard Lapointe propose, appuyé par monsieur le conseiller Martin Voyer d'accorder à l'entreprise Pavage régional le contrat de réparation de fissures et de recouvrement de la route Saint-André et du 2<sup>e</sup> rang Ouest pour la somme de 13 000 \$ plus les taxes applicables, le tout tel que décrit dans l'offre de services du 30 septembre 2016.

**Adoptée à l'unanimité**

**4.3 CULTURE, TOURISME, LOISIRS ET QUALITÉ DE VIE**

---

**4.3.1 228.10.2016 ADOPTION DU CONCEPT ET DU CADRE FINANCIER – AMÉNAGEMENT D'UN SITE DE PLONGÉE SOUS-MARINE AU LAC VOUZIER – APPROPRIATION AU SURPLUS ACCUMULÉ**

---



Monsieur le conseiller Sylvain Lavoie propose, appuyé par monsieur le conseiller Martin Voyer d'autoriser, en vertu des articles 4, 8 et 90 à 92 de la Loi sur les compétences municipales, les versements suivants :

<i><b>Demandeur</b></i>	<i><b>Demande</b></i>	<i><b>Montant accordé</b></i>
Regroupement Loisirs et Sports Saguenay-Lac-Saint-Jean	Achat d'un billet corporatif pour le gala du Mérite sportif régional le 10 novembre	90 \$
Maison des Jeunes l'Évolution de Métabetchouan	Aide financière pour la tenue d'une soirée dans le cadre du 30 <sup>e</sup> anniversaire de la maison	200 \$
Tel Aide Saguenay-Lac-Saint-Jean	Cocktail-bénéfice – Aide financière	50 \$
Corps de Cadets 752 Desbiens Métabetchouan	Aide financière	100 \$
Fondation équilibre Saguenay-Lac-Saint-Jean	Brunch Bell au profit de la Fondation équilibre le 23 octobre	2 billets 80 \$
Club de patinage artistique	Acquisition de garniture (toile) à placer autour des bandes de la patinoire	1000 \$

**Adoptée à l'unanimité**

## **5. DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE**

Aucune correspondance.

## **6. AFFAIRES NOUVELLES**

### **6.1 232.10.2016 MOTION DE FÉLICITATIONS AU COMITÉ D'EMBELLISSEMENT, À MONSIEUR CHRISTIAN TREMBLAY AINSI QU'À MADAME MARILYN BERGERON, HORTICULTRICE**

Monsieur le conseiller Evans Potvin présente une motion de félicitations dûment appuyée par l'ensemble des membres du conseil municipal en faveur des membres du comité d'embellissement, à monsieur Christian Tremblay, président du comité ainsi qu'à madame Marilyn Bergeron, horticultrice pour le travail effectué dans le cadre de la préparation de la soirée de lancement de la thématique « Sur la route des pots rouges » qui a eu lieu le 28 septembre dernier ainsi que pour la qualité de la présentation du programme aux participants.

**Adoptée à l'unanimité**

### **6.2 233.10.2016 MOTION DE FÉLICITATIONS MADAME VÉRONIQUE FRIGON – RÉCIPiendaIRE RÉGIONALE DU PRIX BÉNÉVOLAT PRIX DU BÉNÉVOLAT EN LOISIRS ET EN SPORTS DOLLARD-MORIN**

Monsieur le conseiller Martin Voyer présente une motion de félicitations dûment appuyée par l'ensemble des membres du conseil municipal en faveur de madame Véronique Frigon, récipiendaire du prix du bénévolat en loisirs et en sports Dollard-Morin, volet régional. Ce prix vise à mettre en valeur l'apport inestimable des personnes qui travaillent au développement de leur communauté et au bien-être de leurs concitoyennes et concitoyens.

**Adoptée à l'unanimité**

### **6.3 234.10.2016 DÉNONCIATION AU MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE DE LA FERMETURE PRÉMATURÉE DU FONDS POUR L'EAU POTABLE ET LE TRAITEMENT DES EAUX USÉES (FEPTEU)**

**Considérant** l'annonce le 6 septembre 2016 de l'entrée en vigueur du Fonds pour l'eau potable et le traitement des eaux usées (FEPTEU);

**Considérant que** ce Fonds comporte une enveloppe d'aide de 363,8 millions de dollars provenant du gouvernement du Canada à laquelle s'ajoute une autre enveloppe d'aide de 300 millions de dollars du gouvernement du Québec, totalisant une enveloppe globale de près de 664 millions de dollars;

**Considérant que** ce programme très généreux offre un taux d'aide de base de 83 % pouvant même atteindre un maximum de 95 %;

**Considérant qu'**aucun critère de répartition de la somme de 664 millions de dollars n'a été établi;

**Considérant que** le principe retenu par le ministère a été celui du premier arrivé, premier servi.

**Considérant que** les municipalités du Québec avaient jusqu'au 30 novembre 2016 ou jusqu'à épuisement des fonds pour déposer leurs projets;

**Considérant qu'**au plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable et d'égout de la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix, des travaux de l'ordre de 10 millions de dollars sont à réaliser à court et à moyen terme;

**Considérant que** la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix avait l'intention de déposer une demande d'aide financière pour plusieurs projets;

**Considérant qu'**en raison du nombre important de demandes transmises au Ministère, la création de nouvelles demandes relatives au programme FEPTU a été suspendue le 23 septembre dernier.

**À ces causes**, monsieur le conseiller Martin Voyer propose, appuyé par monsieur le conseiller Richard Lapointe :

**De** dénoncer au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire la fermeture prématurée du Programme d'aide financière (FEPTU) et la façon dont celui-ci a attribué les subventions et demande au ministère de remettre de nouvelles sommes d'argent au programme.

**Que** copie de la présente résolution soit transmise aux personnes suivantes :

- M. Philippe Couillard, député du comté Roberval, ministre responsable de la région et premier ministre du Québec
- M. Justin Trudeau, premier ministre du Canada
- M. Amarjeet Sohi, ministre de l'Infrastructure et des collectivités
- M. Martin Coiteux, ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire

***Adoptée à l'unanimité***

## **7. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS**

---

Questions et commentaires sur le sujet suivant :

- Possibilité de demander à la Régie des matières résiduelles du Lac-Saint-Jean d'extentionner le ramassage des poubelles une fois par semaine jusqu'au 1<sup>er</sup> octobre de chaque année.

## **8. LEVÉE DE LA SÉANCE**

---

À 20 H 40, l'ordre du jour étant épuisé, monsieur le conseiller Sylvain Lavoie propose que la présente séance soit levée.

---

***Lawrence Potvin, maire***

---

***Mario Bouchard, greffier***

